## **5 - REFERENTIELS**

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y		<b>D'EVALUATION</b> dalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Bloc	c de Compétence unique lié à l'exercice d	une activité réglementée		
Unité de Compétence 1 : Exercer règlementation	Unité de Compétence 1 : Exercer l'activité d'agent de sécurité renforcé armé en catégorie D en maitrisant le cadre juridique et la règlementation			
L'agent de sécurité renforcé armé connait, comprend et maitrise le cadre juridique et la règlementation spécifique pour faire face à toute situation, avec ou sans arme  → Pour agir immédiatement ; en usant, le cas échéant, d'une arme de catégorie D (& B), dans ses fonctions d'agent armé, en respectant la règlementation	UV 1: Connaître et maitriser le cadre juridique . C1.1: Connaître et appliquer le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B et D pour acquérir, détenir, transporter, et éventuellement faire usage de ses armes dans le respect des consignes et textes réglementaires. C 1.2: Identifier et maîtriser la règlementation spécifique à l'acquisition, à la détention, au transport et à l'usage de l'armement pour chaque catégorie d'armes (B et D): . Code de sécurité intérieure, . Code pénal et code de procédure pénale, . Code de déontologie	Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées  Référence du QCM : ASRA (B&D) UV1 et UV2 10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen Note ≥ 14/20 : Unité de valeur acquise Durée totale du test : 30 min	. Connaissance de la règlementation, en particulier les points essentiels (légitime défense, état de nécessité, art 73 du CPP, décrets d'application) . Capacité d'application de la règlementation au contexte . Connaissance des fonctions des différentes catégories d'armes et des autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité, des armes mentionnées	
	. Dispositions particulières à la fonction C 1.3 : Mesurer les sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions réglementaires C 1.4 : Comprendre et maîtriser l'application des principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes de catégorie B et D	Temps par question : 45s	à l'article R. 613-3 du CSI (dans toutes les situations proposées : acquisition, détention, transport et usage).	

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y	dejiiit les chieres et les modantes à évaluation des dequ		étences et les connaissances, y définit les critères et les modalités d'évaluation des acqu	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
(UC1, suite 1)	C 1.5 : Connaitre et comprendre les autres cadres juridiques d'utilisation des armes (notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre) pour assurer une coordination et un continuum global de sécurité C 1.6 : Analyser les contextes spécifiques liées à l'armement : travail en binôme, neutralité, positionnement avec les agents non-armés, relations avec le public C 1.7 : Se préparer efficacement à effectuer une mission avec arme de catégorie D (et B), dans les conditions requises à l'exercice de sa mission d'agent armé (en catégorie D et B).  Compétences transversales : . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes	Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées 10/20 ≥ note < 14/20 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen Note < 10/20 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant la ou les compétences .Durée totale du test : 30 min Temps par question : 45s	. Connaissance et capacité d'application des principes déontologiques Capacité à assurer le continuum de sécurité . Respect du secret professionnel . Capacité d'analyse des contextes . Méthodologie de préparation		

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION  définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
L'agent de sécurité renforcé armé connait et maitrise les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories D  → Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre règlementaire	UV2 : Connaitre et maitriser les caractéristiques techniques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D  C 2.1 : Identifier et décrire les caractéristiques techniques des armes et leurs règles d'entretien  C 2.2 : Comprendre et décrire les différentes modes de fonctionnement, les effets des armes et les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme  C 2.3 : Connaitre et maîtriser les conditions d'utilisation des armes de protection de type aérosols ( type et quantité, risques en fonction des emplois, effets tenant compte des conditions climatiques et des zones d'usage)  C 2.4 : Connaitre et mettre en œuvre les procédures réglementaires de stockage, de traçabilité, de transport d'armement de catégorie B et D  Compétences transversales :  . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité  . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes	Évaluation certificative finale par questionnaire à choix multiple (QCM) de 30 questions contextualisées.	. Connaissance des caractéristiques techniques des armes de catégorie B et D . Connaissance des protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégorie D . Capacité de mise en œuvre des protocoles liées à l'emploi en service des armes de catégorie D . Connaissance et capacité de mise en œuvre des armes de protection de type aérosols  Ces connaissances comprennent les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B et D.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES		D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les mod	dalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	UV3 : Pratiquer l'armement de catégorie D	Cf. Grille annexe UV3	Connaissance et maitrise des
L'agent de sécurité renforcé armé connait l'armement de catégorie D et peut le pratiquer, en fonction de l'analyse du contexte	. C 3.1 : Effectuer, à mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) . C 3.2 : Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de	Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle Pour attester de la : • Maîtrise graduée de la	techniques adaptées de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, avec mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, avec un aérosol,
→ Pour démontrer sa capacité	contrôle (maintien à distance, gestion du	violence sans l'utilisation de	avec un bâton télescopique et
technique à faire face à toute situation,	rapprochement, mise au sol, contrôle au sol,	l'arme (à mains nues)	avec un tonfa.
avec ou sans arme de la catégorie D;	entrave) avec une matraque de type bâton de	Maitrise graduée de la	. Connaissance, compréhension
dans le respect des lois, règlements et	défense télescopique	violence avec moyens de force	et capacité de mise en œuvre
consignes.	C 3.3 : Effectuer les techniques de garde et de	intermédiaire de catégorie D	des protocoles dans le respect de
→ Pour agir de manière graduée en	déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du	(Aérosol, bâton de défense télescopique, tonfa)	la règlementation . Vitesse et qualité d'exécution,
évitant, chaque fois que nécessaire, l'usage de son arme.	rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa	Organisation de la mise en situation :	du geste (engagement physique) . Efficacité du geste
	C 3.4 : Maîtriser l'entrave seul ou avec plusieurs autres agents et avec plusieurs types d'entraves	Un circuit d'une durée de 15 minutes par candidat (équipé	. Aptitude à travailler en sécurité pour lui-même et pour les
	C 3.5 : Analyser le contexte et s'adapter aux différentes situations de violence rencontrées C 3.6 : Utiliser les générateurs d'aérosols	d'une tenue appropriée) est décliné en ateliers dont l'un se situe dans un local permettant	autres, (sanctionné systématiquement par une note éliminatoire)
	incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D	la mise en situation de nuit pour l'utilisation des effets lumineux.	. Absence de comportement inapproprié mettant en danger la
	<u>Compétences transversales :</u>	Aux injonctions du formateur, il	vie d'autrui, ou sa vie
	. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de	devra choisir et effectuer les	(sanctionné systématiquement
	maintenir les conditions optimales de sécurité	bonnes techniques qui lui seront	par une note éliminatoire)
	. Utiliser les technologies de l'information et de la	demandées au cours de sa	. Capacité de justifier et de
	communication dans le domaine de la sécurité des	progression au sein du parcours	mettre en œuvre ses actions
	biens, des lieux et des personnes	dynamique et pratique.	dans le cadre règlementaire

. Communiquer dans une logique de traçabilité de	Il devra les justifier sur le plan	
l'information et d'amélioration de service dans le	légal et réglementaire.	
domaine de la sécurité	La grille (Annexe UV3) comporte	
	67 critères. 52 sont requis dont	
	19 critères rédhibitoires	

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION  définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois	compris transversales, qui découlent du référentiel	définit les critères et les mod	dalités d'évaluation des acquis
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	UV 4 : prévenir et intervenir de manière graduée	Cf. Grille annexe UV4	. Aptitude à adopter un
L'agent de sécurité renforcé armé, par son analyse de la situation, peut prévenir, dissuader et intervenir de manière adaptée, en utilisant son arme de manière graduée	C 4.1 : Prévenir les situations à risque en analysant la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (opérer la reconnaissance des lieux, identifier le contexte, repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, pour agir en discrétion) C 4.2 : Travailler en binôme et en équipe	Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle Pour attester de la : L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences	comportement dissuasif au cours de l'exercice Capacité à établir une liaison permanente avec son binôme et sa hiérarchie Capacité à effectuer une intervention graduée et adaptée face aux différentes situations
→ Pour comprendre, analyser la situation, prévenir, agir et rendre	C 4.3 : Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement	tactiques du candidat : - Exercer avec une arme de	rencontrées. . Aptitude à la gestion d'incident
compte de l'usage d'une arme de catégorie D dans l'exercice de ses fonctions en sécurité	avant l'intervention et avoir procédé auparavant à la dissuasion des assaillants pour éviter autant que possible le recours aux armements.  C 4.4: Mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours  C 4.5: Mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interpositions	catégorie D, pour prévenir, dissuader et agir, le cas échéant - Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe.	avec le recours aux armes.  . Capacité à rechercher et proposer des solutions objectives et réalistes  . Capacité à utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force
	adaptées) C 4.6 : Savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense  Compétences transversales : . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le	- Maitriser le cadre légal lors de son intervention et pour la rédaction de son compte rendu.  Organisation de la mise en situation : Les candidats, en binôme, effectuent 2 rondes dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune.	. Capacité à justifier ses actions de manière verbale et écrite

domaine de la sécurité	Chaque candidat est évalué, en	
	tant qu'agent leader et en tant	
	qu'agent contact.	
	Le formateur organise et	
	présente 3 situations	
	d'agressions simulées aux	
	candidats. Avec une personne	
	violente qui l'agresse avec une	
	arme ou qui agresse autrui. La	
	présence du public dans	
	chaque scénario est	
	obligatoire.	
	Le premier scénario nécessite	
	que l'agent ne sorte pas son	
	arme et règle la situation	
	verbalement et à mains nues ;	
	L'individu violent devra être	
	entravé et protégé ;	
	Le second scénario nécessite	
	que l'agent sorte son arme	
	sans avoir à l'utiliser ; L'individu	
	violent devra être entravé et	
	protégé ;	
	Le troisième scénario nécessite	
	que l'agent sorte son arme et	
	l'utilise ; L'individu violent et	
	blessé, devra être entravé et	
	secouru.	
	A la fin de l'exercice	
	l'apprenant devra établir un	
	compte-rendu écrit et détaillé	
	de l'événement afin de justifier	
	ses actions.	
	La grille (Annexe UV4)	

comporte 42 critères. 36 sont requis dont 27 critères
rédhibitoires

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y  compris transversales, qui découlent du référentiel  d'activités		D'EVALUATION lalités d'évaluation des acquis CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Unité de Compétence 2 : Maitriser le cadre juridique et la règlementation pour exercer l'activité d'agent de sécurité renforcé armé en catégorie B (et D) et intervenir en secourisme tactique				
L'agent de sécurité renforcé armé connait le cadre juridique d'usage des armes de catégorie B, et les caractéristiques techniques liées à leur fonctionnement, à leur sécurité et à leur transport  → Pour démontrer sa capacité à opérer efficacement, dans le cadre règlementaire	UV 5 : Maîtriser les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et leurs règles de sécurité, de transport et de stockage C 5.1 : Connaitre et maitriser le fonctionnement et l'entretien des armes de catégorie B C 5.2 : Connaitre et pouvoir mettre en œuvre les règles de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégorie B C 5.3 : Connaitre et appliquer les règles de sécurité liées aux armes de catégories B Compétences transversales : . Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le	Évaluation pratique par mise en situation (épreuve couplée à l'épreuve de l'UC 6) Cf. Grille d'évaluation annexe UV 5 et 6 Sur 146 critères, 143 sont requis dont 137 sont rédhibitoires	. Connaissance des caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B - Capacité d'appliquer les règles de sécurité liées aux armes de catégorie B	

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION  définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	UV 6 : Pratiquer les missions de sûreté d'agent armé avec un armement de catégorie B	Mise en situation professionnelle avec épreuve	. Connaissance des protocoles liées à l'emploi en service des
L'agent de sécurité renforcé armé évolue règlementairement avec un		technique d'intervention	armes de catégorie B, afin
armement de catégorie B	C 6.1 : Maîtriser l'usage d'un aérosol de catégorie B C 6.2 : Manipuler un revolver ou une arme de poing	professionnelle L'objectif général de cette	d'évoluer en sécurité. . Capacité de maitrise de la
Il gère et utilise cet armement, le cas	en sécurité, en milieu professionnel	épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et	violence avec moyens de force
échéant ; dans le respect de la règlementation	C 6.3 : Comprendre et appliquer les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir	compétences techniques du	intermédiaire de catégorie B (Aérosol)
regiementation	C 6.4 : Identifier les conséquences du tir sur les différentes zones létales et maîtriser les	candidat en matière de Techniques d'Intervention	. Capacité de maitrise de la violence avec une arme poing ou
→ Pour démontrer sa capacité à	fondamentaux du tir ( tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée,	Professionnelle / TIP avec une arme de catégorie B.	un revolver de catégorie B . Connaissance et respect des
opérer efficacement, dans le cadre règlementaire	respiration, maîtrise de la détente) C 6.5 : Effectuer un rechargement d'urgence et	Organisation de la mise en situation :	règles générales de sécurité, des procédures d'emploi et des
	tactique des armes prévues par la législation pour la	Épreuve pratique qui se déroule	postures de tir
	catégorie B C 6.6 : Résoudre un incident de tir	en STAND de TIR, sous la forme d'un circuit d'une durée de <b>30</b>	. résultats aux tirs: 80% minimum de tirs corrects (dans
	C 6.7 : Tirer efficacement et en parfait respect des	min au total par candidat.	la cible de type CTN 3 ou 5)
	règles et conditions, avec les armes prévues par la législation, les quantités de munitions prévues ( tirs	Le circuit est décliné en ateliers. Certains ateliers sont des	. Aptitude à effectuer les
	visés, découverte de l'arme et accoutumance, tirs	parcours de tir (avec ou sans	techniques adaptées, de garde et de déplacements, de frappe,
	d'intervention, tirs derrière protection, tirs et déplacements, tirs de synthèse)	facteurs de stress) à balles réelles.	de tirs et de contrôle (maintien à distance, gestion du
	Compétences transversales :	D'autres nécessitent l'utilisation	rapprochement, mise au sol,
	. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de	de munitions marquantes,	contrôle au sol, entrave), avec
	maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la	d'Airsofts et d'armes fictives. L'un des ateliers se déroule en	une arme de catégorie B, de type aérosol ou arme de poing
	communication dans le domaine de la sécurité des	basse luminosité permettant la	en 9mm).
	biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de	mise en situation de nuit pour l'utilisation des effets lumineux	. Capacité à être autonome, indépendant et responsable de

l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité	(stand de tir adapté) Les tirs doivent être réalisés à des distances variables comprises en 5 et 20 mètres et avec différents types de feu et de positions. Aux ordres du formateur, le candidat choisit et effectue les bonnes techniques demandées au cours de sa progression au sein des ateliers.	ses manipulations, de ses tirs et de son environnement  . Capacité d'analyse de la situation et choix du le geste le plus adapté selon plusieurs critères:  - la vitesse d'exécution,  - la qualité d'exécution,  - l'efficacité du geste (engagement physique)  - l'adaptation du candidat en cas d'échec.  Le formateur est tenu d'informer le prestataire de formation sans délai s'il apparaît en cours de formation que le comportement d'un ou plusieurs stagiaires n'apparaît pas compatible avec le
		que le comportement d'un ou plusieurs stagiaires n'apparaît

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y		<b>D'EVALUATION</b> lalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
L'agent de sécurité renforcé armé connait, comprend et maitrise les protocoles d'intervention d'urgence  Comme primo-intervenant, il gère les situations de crise et agit en mettant en œuvre les gestes de secours appropriés  :  → Pour agir efficacement et appliquer la conduite à tenir dans les différents cas de figure extrêmes rencontrés.	UV 7 - Agir en primo-intervenant : pratiquer le secourisme tactique  C 7.1 : Comprendre et analyser le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence C 7.2 : Identifier pour reconnaître en primo-intervenant les différentes situations (combat militaire ou civil et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste). C 7.3 : Connaître les protocoles d'intervention internationale : START (Simple Triage and Rapid Treatment) et ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition). C 7.4 : Prévenir les menaces terroristes pour se préparer aux différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feux, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.); C 7.5 : Se préparer à agir pour assister ou sauver les différentes victimes et blessures rencontrées C 7.6 : Agir en respectant les priorités préconisées dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) pour participer à la préservation du maximum de victimes; C 7.7 : Utiliser correctement le contenu du kit individuel de premiers secours tactiques et créer son kit individuel de premiers secours tactiques C 7.8 : Utiliser le carnet primo-intervenant C 7.9 : Maîtriser et pratiquer les méthodes internationales d'extraction et de soins sous le feu (Care Under Fire – CUF), de soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC), et de soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC).	Mise en situation professionnelle:  L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences du candidat en secourisme tactique.  Organisation de la mise en situation:  Les candidats, en binôme, effectuent 2 scénarios pratiques d'une durée de 15 min chacun. Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact.  Le formateur organise et présente des situations d'agressions simulées aux candidats, avec une personne violente qui l'agresse avec une arme ou qui agresse autrui.  - Le premier scénario consiste à intervenir sur une scène suite à une attaque terroriste afin de sécuriser la zone et effectuer les premiers gestes d'urgences ;	- Capacité d'analyser le contexte, dans une situation dégradée  - Connaissance des différentes situations de crise  - Aptitude à se préparer et à gérer son matériel de secours  - capacité à mettre en œuvre le matériel de secours  - Connaissance et maitrise des protocoles internationaux d'interventions  - Connaissances des différentes blessures et urgences vitales et capacité à les traiter  - capacité à communiquer efficacement en situation de crise (aux victimes, aux secours)  - Aptitude à travailler en sécurité (pour l'agent et pour les autres)

C 7.10 : Maîtriser et pratiquer les protocoles internationaux d'intervention :

- SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH);
- MARCHE: maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (evacuation);
- RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection).

C 7.11 : Sécuriser la scène pour préserver les traces et indices et protéger les victimes

C 7.12 : Mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), la position latérale de sécurité (PLS), la libération des voies aériennes (LVAS)

C 7.13 : Savoir identifier les hémorragies et mettre en place les actions pour les arrêter

C 7.14 : Savoir agir en cas de fractures

C 7.15 : Traiter des brûlures thermiques, chimiques et électriques et les évaluer.

C 7.16 : Se servir d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) et effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaque et oxygénothérapie C 7.17 : Identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre (y compris les techniques d'extraction issus des protocoles internationaux , " Pick and Run ", " Scoop and Run ", " Stay and Play » )

- Le second scénario consiste à intervenir suite à une attaque dirigée directement vers les agents et occasionnant une blessure sur l'un d'entre eux.

Les scénarios nécessitent l'utilisation de munitions d'exercices non létales de type marquantes (exemple : Simunition Fx) avec des armes réelles ou l'emploi armes fictives (Exemple : Airsofts, paintball), ainsi que de kits medic.

## Cf. Grille d'évaluation annexe UV 7

Sur 22 critères, 17 sont requis dont 12 sont rédhibitoires

. Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité . Utiliser les technologies de l'information et de la communication	
dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes . Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et	
d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité	

04/02/2020

REFERENTIEL D'ACTIVITES  décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
activités exercées, les métiers ou	compris transversales, qui découlent du référentiel	MODALITÉS D'ÉVALUATION  Mise en situation professionnelle:  L'objectif de cette épreuve est de s'assurer et de valider les connaissances et compétences en situation de gestion d'incident, avec utilisation possible de son arme  Organisation de la mise en situation:  Les candidats, en binôme, effectuent 2 rondes dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 min chacune.  Chaque candidat est évalué, en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact.	<u>'</u>
	C 8.8 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) C 8.9 : Savoir travailler en coordination avec les	À la fin de l'exercice l'apprenant devra établir un compte-rendu écrit et détaillé de l'événement afin de justifier ses actions. Le formateur organise et	- capacité à travailler efficacement en binôme - Capacité à justifier clairement ses actions de manière verbale et écrite
	services publics (forces de l'ordre et secours) C 8.10 : Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation à sa hiérarchie, aux forces de	présente 3 situations d'agressions simulées aux candidats. Avec une personne	- Capacité à mettre en sécurité une personne violente et à protéger la scène

l'ordre, au client, aux secours, à l'autorité judiciaire)  C 8.11: préserver les traces et indices et sécuriser une zone après un accident  C 8.12 : Savoir prévenir le risque post traumatique  Compétences transversales :  Mettre en œuvre un mode opératoire afin de maintenir les conditions optimales de sécurité  Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité des biens, des lieux et des personnes  Communiquer dans une logique de traçabilité de l'information et d'amélioration de service dans le domaine de la sécurité	violente qui l'agresse avec une arme ou qui agresse autrui.  Dans les 2 premiers cas l'individu violent devra être entravé et protégé  Un premier scénario nécessite que l'agent ne sorte pas son arme et règle la situation verbalement et à mains nues ;  Un second scénario nécessite que l'agent sorte son arme de catégorie B sans avoir à l'utiliser  Un troisième scénario nécessite que l'agent sorte son arme de catégorie B et l'utilise ;  L'individu violent et blessé, devra être entravé et secouru.	Cf. grille Annexe UV 8
	catégorie B et l'utilise ; L'individu violent et blessé,	

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle